
Le tout est plus que la somme des parties

L'Inde nourrit des fantasmes dans le chef des vieilles nations industrialisées. Au même titre que la Chine est souvent présentée comme l'atelier du monde, l'Inde serait le prestataire de services du monde. Consacrant cette caricature, le sommet de Davos qui rassemble les élites économiques et politiques, avait mis ces pays à l'honneur lors de la session de 2004. Mais, il se pourrait bien que ces deux puissances soient des géants aux pieds d'argile que la fracture sociale croissante menace de réduire en pièces.

OLIVIER DERRUINE

« Malgré l'immense écart en termes de PIB par habitant, l'ampleur des disparités régionales observées en Inde n'est pas très différente de celles observées dans l'Union [européenne depuis les élargissements de 2004 et de 2007 qui ont creusé les différences socioéconomiques]. La région affichant le PIB le plus élevé par habitant en Inde a un niveau sept fois supérieur à celui des régions où il est le plus faible, contre un rapport de huit au sein de l'Union européenne. Les écarts entre les taux de croissance régionaux du PIB en Inde étaient très proches, entre 2000 et 2004, de ceux relevés dans l'Union européenne avec une variation de 1 à 13 %¹. »

UNE INDISPENSABLE REDISTRIBUTION...

En dépit de ces disparités, un certain nombre de mécanismes, liés à la répartition des compétences ou aux transferts, maintiennent tant bien que mal un minimum de cohésion dans le sous-continent.

Dans la répartition des compétences entre le gouvernement central et les vingt-huit États et les sept territoires autonomes, la politique macroéco-

¹ Commission européenne, *Quatrième rapport sur la cohésion économique et sociale*, mai 2007.

nomique est gérée par le premier tandis que les États sont responsables de la santé publique, la santé, l'éducation, l'industrie, l'agriculture, la pêche, le droit foncier. Les gouvernements locaux exercent également certaines compétences (parfois conjointement avec ces derniers) pour certains pans de l'éducation, le logement, l'utilisation du territoire, la distribution d'électricité... La Constitution autorise aussi bien l'État central que les États à lever des taxes. Le gouvernement central effectue des transferts en direction de ces derniers pour les aider à accomplir leur mission. Les États et les territoires autonomes rejoignent en comparaison avec les États fédéraux de l'OCDE une part beaucoup plus grande des recettes fiscales totales (67 % contre 27 % pour la Belgique, 35 % pour les États-Unis et 51 % pour la Suisse). Cela s'explique en partie par le fait que les entreprises gérées par les États génèrent davantage de pertes alors que les entreprises détenues par le Centre sont plus performantes. Il ne faut pas déduire de ces chiffres que les États disposent d'une large marge de manœuvre car cette manne est réservée en grande partie au financement de dépenses telles que la sécurité sociale (assurée dans les autres pays par l'État central).

Les enveloppes transférées par le Centre sont déterminées par une savante combinaison de plusieurs critères censés à la fois garantir un caractère redistributif vers les États les plus pauvres et éviter de récompenser ceux qui échouent soit à générer des revenus fiscaux, soit à mettre en œuvre des politiques de planification familiale. Si ces formules réduisent de moitié l'inégalité dans la répartition des recettes fiscales, celle-ci reste deux fois plus importante que celle que l'on observe dans les pays de l'OCDE. Réduire encore les disparités relève du casse-tête car pour atteindre le degré d'inégalité du Canada, par exemple, le Centre devrait rediriger la moitié des fonds dont il dispose après les transferts, ce qui n'inciterait pas les bénéficiaires à fournir des efforts et mécontenterait davantage les contributeurs...

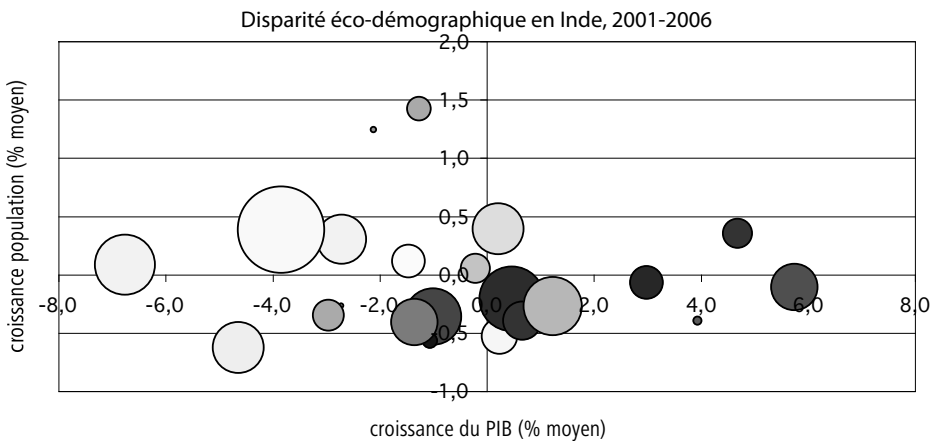
Par ailleurs, cette fausse solution miracle ne réglerait pas des problèmes endémiques qui ont longtemps — et c'est encore parfois le cas aujourd'hui — miné l'efficacité de la politique de redistribution : le taux d'intérêt rédhibitoire imposé aux bénéficiaires des prêts, l'impossibilité pour les États d'emprunter de l'argent sur les marchés à des taux moins élevés que ceux chargés par le gouvernement central et un taux d'utilisation de cette manne sous-optimale (en raison de l'incompétence de l'administration locale, de la corruption ou d'un manque de projets convaincants)². Finalement, la situation des finances publiques finit de reléguer ce scénario au rang de pure utopie : la crise a eu pour effet de porter le déficit public au-delà des 6 % du PIB, soit le double du plafond que s'est fixé le gouvernement de Manmohan Singh.

2 R. Herd, W. Leibfritz, *Fiscal policy in India: Past reforms and future challenges*, OECD, 2008.

... MISE SOUS TENSION PAR LES ÉVOLUTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Partant des taux de fertilité actuels observés dans les différents États, on s'attend à ce que la population indienne augmente de 620 millions d'âmes d'ici à 2051. 60 % seront dans le Madhya Pradesh, le Rajasthan, le Karnataka, le Mayarashtra, l'Uttar Pradesh et le Bihar. Avec des États aussi peuplés, mais aussi pauvres que ces deux derniers qui jouissent toutefois d'une grande influence politique en raison de leur taille, les demandes de transferts redistributifs seront exacerbées, ce qui ne sera pas sans créer des tensions avec les États plus prospères³.

L'observation des disparités en matière de dynamique économique et démographique en ce début de millénaire confirme cette crainte. En effet, un certain nombre d'États très peuplés ont connu une faible croissance du PIB qui a plombé la moyenne indienne tandis que d'autres ont au contraire fait office de moteur. Les premiers, qui constituent en quelque sorte un frein, représentaient 37 % de la population indienne et les seconds 32 %. Entre eux, se situent les États dans une position intermédiaire. Le graphique positionne les vingt-deux (principaux) États (pour lesquels la Central Statistical Organisation présente des données complètes) par rapport à la moyenne indienne et en fonction de ces deux dimensions. Chaque bulle représente un État et son diamètre varie en fonction de la taille de sa population. Les États situés dans le quadrant supérieur gauche sont ceux qui tirent vers le bas le développement indien et constituent une menace pour sa cohésion sociale et territoriale. À l'inverse, ceux qui se trouvent dans le quadrant inférieur droit sont ceux dont la productivité et le revenu par tête progressent le plus rapidement⁴.



3 K. Kochhar, U. Kumar, R. Rajan, Arvind Subramanian and Ioannis Tokatlidis, *India's Pattern of Development: What Happened, What Follows?*, Fonds monétaire international, WP/06/22.

4 Le même constat vaut pour la zone euro. La zone euro constituée initialement de douze « anciens » États membres a crû à du 2 % en moyenne entre 2000 et 2008. Si on faisait abstraction des pays malades que sont l'Allemagne, la France et l'Italie (et qui compte pour 66 % de la zone!), alors la croissance moyenne remonterait à 2,9 %.

Tout l'enjeu des prochaines décennies pour le gouvernement central consistera à travailler avec les autorités régionales pour accélérer leur décollage et éviter que le sous-continent ne plonge dans un déséquilibre qui l'enliserait dans les difficultés d'ordre politique, économique et social.

... ET UNE CAPTURE DES FRUITS DE LA CROISSANCE⁵

Le pouvoir d'achat indien équivaut à un huitième de celui d'un Européen. Les Roumains et les Bulgares qui sont les Européens les plus pauvres sont deux fois plus riches que les Indiens. Grâce à son décollage récent, l'Inde donne l'impression de rattraper progressivement son « retard », mais la réalité est plus complexe, voire en contradiction avec ce sentiment.

Depuis l'ouverture du pays par Deng Xiaoping en 1978, la Chine a sorti 400 millions de gens de la pauvreté et le revenu par tête y a été multiplié par sept.

De son côté, depuis la libéralisation lancée en 1993, l'Inde ne récolte pas le même succès. Les inégalités salariales explosent. Les importants gains de productivité ne se sont pas traduits dans une progression des salaires réels de même ampleur — loin de là ! — et la croissance a été qualifiée de « *jobless* », non génératrice d'emplois. L'emploi dans le secteur organisé a décéléré, voire décliné, tandis que la production était multipliée par trois entre 1993 et 2008 (en roupies et prix constants). L'emploi s'est concentré surtout dans le secteur urbain inorganisé sous l'effet notamment de l'exode rural. Ce mouvement reflète une précarisation croissante (35 % des pauvres ont un emploi) et, partant, un rapport de force de plus en plus défavorable aux travailleurs. En matière de sécurité de l'emploi, la dualisation est de mise entre les centres urbains et les zones rurales dans lesquelles 75 % de la main-d'œuvre sont concentrés : 40 % des travailleurs occupent un emploi régulier en ville contre seulement 7 % à la campagne. Les « travailleurs des villes » sont 15 % à être couverts par un contrat de court terme, mais 35 % des « travailleurs des champs » le sont également. Finalement, ils sont respectivement 45 % d'indépendants (au sens large) et 60 %.

À prix constants, les salaires ont certes augmenté depuis le début des années quatre-vingt, mais la tendance s'est inversée pour les travailleurs réguliers depuis la fin de la dernière décennie. Quant aux salaires ruraux des travailleurs précaires, ils ont progressé plus lentement depuis la fin du dernier millénaire dans dix des quinze plus grands États. Dans le Pendjab, la progression a même été de plus en plus négative.

Les salaires sont les plus élevés dans les entreprises publiques (mines, énergie, eau et... — de quoi faire rêver dans nos contrées — santé et éducation). Le salaire quotidien des travailleurs occasionnels n'atteint que la moitié

5 A. K. Karan, S. Selvaraj, *Trends in wages and earnings in India: increasing wage differentials in a segmented labour market*, Bureau Asie-Pacifique de l'Organisation internationale du travail, mai 2008.

de celui perçu par les travailleurs réguliers (sauf dans le commerce, les hôtels, restaurants et cafés et certains secteurs manufacturiers — alimentation, textile —, mais cela se justifie par le déjà très faible niveau des salaires dans ces secteurs).

Ces différences criantes s'expliquent en bonne partie par le niveau d'éducation. Ainsi, un universitaire touche cinq à sept fois plus qu'un peu qualifié. L'éducation ne paie qu'à partir du secondaire. Mais, quel que soit le niveau d'éducation, les travailleurs des villes gagnent davantage que les travailleurs des champs. Et dans le chef des employeurs, ce facteur éducatif joue beaucoup moins pour leurs travailleurs ponctuels. L'Inde n'échappe pas à la discrimination sociale dans la mesure où les castes ne sont pas rémunérées de manière égalitaire.

Le double dualisme — travailleurs urbains, travailleurs ruraux; emplois permanents, emplois précaires — se retrouve de manière accentuée dans les États les plus pauvres où, par ailleurs, le taux salarial est généralement inférieur à celui des États plus développés. Le fait que la population y soit moins qualifiée et éduquée et la segmentation sur le marché du travail plus prononcée ne sont sans doute pas étrangers à cela. Le salaire moyen des travailleurs précaires dans les zones rurales n'atteint ainsi pas 20 % du salaire moyen des travailleurs permanents des villes. Le pourcentage pour toute l'Inde est de 25 % et le Kerala fait figure de « Danemark » indien avec un taux de 63 %. Étrange paradoxe, le salaire urbain des travailleurs permanents est plus élevé dans les États pauvres.

AU COUDE À COUDE AVEC LES AUTRES ÉMERGENTS

C'est en 2003 que Jim O'Neill, un économiste de la banque d'affaires Goldman Sachs, se fit connaître en forgeant un concept qui allait marquer le reste de la décennie : les BRIC. Il s'agit en réalité de l'acronyme du nom des quatre puissances (ré)émergentes : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. À eux quatre, ils concentrent 40 % de la population et 25 % du PIB mondiaux. Partant de projections à long terme, Jim O'Neill établissait que, d'ici 2050, la hiérarchie des grandes puissances serait à ce point bouleversée qu'à l'exception des États-Unis et du Japon, les autres pays industrialisés qui font partie de l'Union européenne seraient éjectés hors du top-6 par les fameux BRIC. Le PIB chinois dépasserait même le PIB cumulé des trois poids lourds européens (qui représentent 70 % de la zone euro) à la fin de la prochaine décennie et l'Inde l'imiterait vers 2030-2035. De quoi ébranler fortement les Européens qui se pensent inévitables dans les grands dossiers mondiaux ou leur donner un coup de fouet. Notons au passage qu'il faudrait au moins attendre la seconde moitié du siècle avant que ne s'amorce un début de convergence du pouvoir d'achat...

Pourtant, les BRIC présentent des différences économiques structurelles telles qu'il est impossible de considérer ces pays comme un bloc homogène : le Brésil est le grenier du monde, la Russie est tributaire de ses matières premiè-

Classement des dix plus grandes économies mondiales (sur la base des projections démographiques et économiques)			Pouvoir d'achat des pays de (b) (PIB\$ par tête) en 2050 (100 = moyenne non pondérée pour la France, l'Allemagne et l'Italie)
	2000	2050	
	(a)	(b)	(c)
1	États-Unis	Chine	67
2	Japon	États-Unis	178
3	Allemagne	Inde	37
4	Grande-Bretagne	Japon	142
5	France	Brésil	56
6	Italie	Russie	105
7	Chine	Grande-Bretagne	125
8	Brésil	Allemagne	104
9	Inde	France	109
10	Russie	Italie	87

Source : Goldman Sachs, « Dreaming with BRICs: the path to 2050 », 2003 ; calculs propres

res (gaz, pétrole en premier lieu), la Chine a noué son destin au dynamisme économique de ses partenaires commerciaux et est considérée comme l'atelier du monde, l'Inde est le prestataire de services du monde et est davantage tournée vers la demande intérieure. Le degré de développement des relations économiques entre les quatre pays varie, mais une chose est certaine : le commerce bilatéral est en pleine croissance (du moins jusqu'à la crise économique, mais aucune donnée ne peut actuellement attester d'un éventuel renversement de tendance).

Les différences se manifestent également dans leur présence dans les grandes institutions internationales. Seule la Russie a le droit de siéger au G8, mais tous participent au G20 qui a connu une impulsion nouvelle avec les sommets de Washington (15 novembre), de Londres (2 avril) et de Pittsburgh (24-25 septembre) qui rassemblent les vingt plus grandes puissances économiques mondiales afin de réformer l'architecture financière mondiale.

Des tensions émaillent également les relations entre les quatre grands : Russie et Chine sont en concurrence pour s'imposer comme partenaire privilégié des Occidentaux (bien que les deux pays mènent la fronde contre l'hégémonie du dollar comme monnaie de réserve), Inde et Chine n'ont toujours pas résolu certains différends dans la fixation de leurs frontières. *A contrario*, Inde et Brésil ont été historiquement les leaders du mouvement des non-alignés. Malgré toutes ces différences, les BRIC ont tenu leur premier sommet officiel au lendemain de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Le talon d'Achille de l'Inde pourrait devenir sa force lui permettant de prendre la tête de la bande : si elle parvient à allier croissance démographique et croissance économique durable, alors le dynamisme de sa population s'avérera un atout imparable. Celle-ci sera synonyme d'une taille de marché croissante qu'alimentera une forte demande intérieure et par conséquent, cela attirera les investissements directs étrangers et multipliera les joint-ventures souvent à l'origine du transfert de technologies. Mais aussi, comme sa main-d'œuvre sera moins vieille que celle des autres pays, sa jeune force de travail sera source de compétitivité.

	Population en 2000		Population en 2050		Évolution		Âge médian de la population	
	en millions	en %	en millions	en %	en millions	en %	2005	2050
Monde	6 124	100	9 191	100	+ 3 067	+ 50,1	28,0	38,1
Amérique Nord	315	5,2	445	4,8	+ 130	+ 41,1	36,0*	41,1*
Europe**	728	11,9	664	7,2	- 64	- 8,8	38,9	47,3
Brésil	174	2,8	254	2,8	+ 80	+ 45,9	27,0	39,0
Russie	147	2,4	108	1,2	- 40	- 26,9	37,3	45,3
Inde	1 046	17,1	1 658	18,0	+ 612	+ 58,5	23,8	38,6
Chine	1 270	20,7	1 409	15,3	+ 139	+ 10,9	32,5	45,0
Afrique sub-saharienne	680	11,1	1 761	19,2	+ 1 081	+ 159	17,0 (1996)	20,0 (2025)
Afrique du Sud	45	0,7	56	0,6	+ 10	+ 22,5	19,0	28,0

* États-Unis seulement

** avec Russie, Ukraine et Turquie

Source : World Population Prospects : the 2006 revision population United Nations; J. Cram, *Colonialism and libraries in Third World Africa*, 2004; *The Reporter*, 2006, vol.38, n° 2.

CONCLUSIONS

Peu avant le soixante-troisième anniversaire de l'Inde en août 2009, Manmohan Singh s'est engagé au nom de son gouvernement à mettre tout en œuvre pour retourner à un rythme de croissance de 9 % par an. Maintenir ce taux contrebalancera les rapides évolutions démographiques, atténuera les tensions entre États riches et pauvres, et permettra de mener une politique de redistribution efficace et de fournir un emploi aux dix millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Mais, Singh devra également s'attaquer à des problèmes plus fondamentaux. Selon le classement des pays effectués par le World Economic Forum, l'Inde qui se trouve à la quarante-neuvième place sur cent trente-trois ne parvient pas à décoller tandis que la Chine est passée de la trente-quatrième place il y a deux ans à la vingt-neuvième place. Si les scores enregistrés en matière d'environnement entrepreneurial et

de marchés financiers sont plutôt honorables, ils révèlent quelles ont été les priorités des dernières années. À l'avenir, il faudra renforcer les infrastructures jugées défailtantes, l'administration inefficace, lutter contre le fléau de la corruption et prêter l'attention qu'ils méritent à la santé et à l'enseignement fondamental pour lesquels l'Inde se trouve en centième position.

Si le gouvernement a pris des engagements allant dans la bonne direction, certaines intentions en apparence louables ne font que susciter un malaise. Le gouvernement veut éradiquer les bidonvilles en cinq ans en concrétisant un plan de construction de soixante-deux millions de maisons. Bien. Mais, l'objectif ultime est de revendre les terrains ainsi récupérés au secteur privé et les observateurs estiment que le plan quinquennal manquera sa cible⁶. Pour lutter contre la pauvreté, l'Inde devrait imiter la Chine qui a l'ambition de compléter son plan de relance par un vaste projet de mise en place d'un système de protection sociale. Une vraie révolution. Les pouvoirs publics doivent aussi veiller à mettre de l'ordre dans les secteurs d'activité largement désorganisés et où la loi de la jungle fait figure de norme sociale.

On ne peut s'empêcher de conclure sans évoquer un aspect particulier de l'Inde sur la scène internationale. La posture de l'Inde dans les négociations sur les accords environnementaux qui prendront le relais du protocole de Kyoto en dira également long sur la volonté du pays de prendre sa part de responsabilité dans la conduite du monde. Aujourd'hui, l'Inde mène la fronde contre l'intégration des pays du Sud dans l'accord post-Kyoto car elle considère que le respect d'obligations en matière d'émissions de gaz à effet de serre entraverait son développement. Certes, on ne peut leur reprocher de croître et d'élever leur niveau de vie, mais d'autre part, vu la taille du pays (18 % de la population mondiale en 2050), fermer les yeux sur la question climatique mènerait l'humanité tout entière dans une impasse.

Ce pays, qui a pourtant été témoin et victime de la catastrophe de Bophal il y a vingt-cinq ans, est, une fois n'est pas coutume, au sommet d'un classement international : celui qui répertorie les sites les plus dangereux car pollués : huit villes indiennes se trouvent dans le top 25 ! Cela est révélateur de l'important travail de « conscientisation de masse » auquel les Indiens ne pourront se soustraire et les pays les plus riches (et en premier lieu l'Union européenne) devront les y aider en leur proposant des alternatives attrayantes (le principe de développement durable associant croissance économique, progrès social et sauvegarde de l'environnement) et en acceptant de leur transférer des technologies qui les mettraient sur la voie de la transition vers une économie faible en carbone, le défi de la communauté internationale pour ce XXI^e siècle. ■

6 « Les inégalités devenues insoutenables en Inde », *La Libre Belgique*, 11 août 2009.